

# REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

POUGNY

ST MARTIN-SUR-NOHAIN

ST LAURENT L'ABBAYE

SUILLY-LA-TOUR

Guide 2013

***La mise en application de la réforme des rythmes  
scolaires,  
pour l'ensemble du Regroupement Pédagogique,  
est reportée en 2014.***

Édité le 6 Mai 2013

**Les informations diffusées dans ce dépliant peuvent être soumises à modifications.**

Les quatre communes se sont regroupées pour être en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions leurs enfants scolarisés de la **maternelle à la fin du cycle primaire**.

L'ouverture d'une seconde classe à Sully-la-Tour a permis une meilleure répartition des cycles offrant un enseignement de qualité à tous les élèves. Le dispositif varie chaque année selon les effectifs de rentrée des tout-petits en maternelle. Vous trouverez au verso la répartition des cycles dans les écoles pour l'année scolaire **2012-2013**, à titre indicatif.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Ce service est assuré par le Conseil Général de la Nièvre, relayé par le S.I.T.S. de POUILLY-sur-LOIRE pour notre secteur dont le **secrétariat** est à la **mairie de Pouilly-sur-Loire**.

Pour la rentrée de septembre 2013, le coût du titre de transport par enfant oscillera entre 64,20 € et 117€. Voir la notice jointe « **tarification 2013-214 /du département de la Nièvre** » (Sachant que chaque commune participe à hauteur de 15,24 € par enfant pour alléger la charge des parents). **Après acquittement de la participation** auprès de la Trésorerie de POUILLY-sur-LOIRE, **le retrait de la carte de circulation pourra être effectué**.

À noter qu'une navette circule entre les écoles des 4 communes afin d'acheminer chaque élève dans son école de destination et qu'un accompagnateur est présent dans chaque car pour assurer la sécurité des enfants (horaires des transports-2 circuits - au verso de cette feuille).

### CANTINE SCOLAIRE

Les repas sont tous confectionnés et livrés par la Cuisine Centrale de la Communauté de Communes de Cosne-Cours-sur-Loire. Les tarifs appliqués pour l'année **2013** sont les suivants : **Maternelle = 3,10 € Primaire = 3,55 €**.

Les modalités de paiement sont :

#### Écoles de St Martin / Nohain et de St Laurent L'Abbaye :

Facturation fin de mois adressée aux parents pour paiement à la Trésorerie de Pouilly s/Loire,

#### École de Sully-la-Tour :

Facturation fin de mois adressée aux parents pour paiement à la Trésorerie de Donzy,

#### École de Pougny :

Facturation fin de mois adressée aux parents pour paiement à la Trésorerie de Cosne s/ Loire.

Les prix sont révisés par la Communauté de Communes de Cosne s/ Loire au 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année.

## GARDERIE

Dans l'école de St Martin, une garderie gratuite, est mise à la disposition des parents qui sont dans l'impossibilité de récupérer leur enfant à la fin des cours. La garderie est payante dans les écoles de Pougny, Suilly-La-Tour et de St Laurent L'Abbaye. Toutefois, il est impératif que les parents informent au préalable le personnel enseignant dans le cas où l'enfant doit rester ou non à la garderie afin que chacun assume ses responsabilités en fonction de la situation. Il est également possible aux parents qui le souhaitent de faire acheminer leur enfant par le car et de le récupérer à la garderie de leur lieu de domicile ou autre école de leur choix offrant des horaires mieux adaptés à leur convenance.

## FOURNITURES SCOLAIRES

D'un commun accord, chaque commune inscrit dans son budget une cinquantaine d'euros par enfant pour régler les dépenses de l'année engagées pour les fournitures par le personnel enseignant et une subvention de 230 € est également allouée à la coopérative scolaire de chaque école.  
(Pour information : 305€ à St Laurent L'Abbaye)

## PISCINE

Les enfants des classes primaires bénéficient de la piscine à raison de quatorze séances étalées sur un trimestre.  
Ce service est pris en charge par le budget communal des 4 communes (transport en car + entrées de piscine à Cosne s/Loire).

## INSCRIPTIONS DES ENFANTS RENTRÉE DE SEPTEMBRE ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 du Lundi 6 Mai au Vendredi 24 Mai 2013

Les enfants fréquentant déjà une école du regroupement pédagogique sont réinscrits d'office.

### Sont concernés par les inscriptions scolaires:

- **les enfants de maternelle** nés en **2010**- Les parents devront impérativement inscrire leur enfant à la Mairie de St Martin s/Nohain où se situe l'école. (LUNDI, MERCREDI, VENDREDI de 15 h à 18 h)
- **Les nouveaux arrivants** dans nos communes, pour les autres classes du R.P., les parents devront se rendre à la mairie de leur domicile.

**Lors de toute inscription, les parents devront impérativement fournir aux mairies les renseignements précis suivants :** cantine, car scolaire, garderie, liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant à l'école et/ou à la garderie, adresse précise du domicile et coordonnées téléphoniques des parents (téléphone personnel, téléphone professionnel, mobile...)

### Documents à fournir au secrétariat de mairie:

- le carnet de vaccinations de l'enfant,
- le livret de famille,
- un certificat de radiation, si l'enfant est déjà scolarisé ailleurs,
- un justificatif de domicile,
- un justificatif de l'autorité parentale, si nécessaire,
- une pièce d'identité des parents
- le numéro d'allocataire auprès de la Caisse d'Allocations Familiales

**L'inscription sera validée lorsque le dossier sera complet avec les renseignements demandés.**

La répartition des classes pour l'année scolaire 2012-2013 est la suivante :

- TPS- PS- MS à l'école de Saint Martin-sur-Nohain ;
- GS-CP à l'école de Saint Laurent L'Abbaye ;
- CP-CE1-CE2 et CM1 à l'école de Suilly-la-Tour ;
- CM1-CM2 à l'école de Pougny.

Écoles	Horaires n° tél.	GARDERIE Matin	ÉCOLE		GARDERIE Soir
St Martin s/Nohain	03.86.26.19.01	8 h 00	8 h 55 - 11 h 55	13 h 15 - 16 h 15	17 h 15
St Laurent l'Abbaye	03.86.26.17.30	7 h 45	9 h 00 - 12 h 00	13 h 05 - 16 h 05	18 h 00
Suilly-la-Tour	03.86.26.32.32	8 h 00 *	9 h 05 - 12 h 05	13 h 05 - 16 h 05	18 h 00 *
Pougny	03.86.28.31.32	7 h 30	8 h 45 - 12 h 00	13 h 35 - 16 h 20	18 h 30

**Tarifs des Garderies de Pougny, Suilly La Tour et de St Laurent L'Abbaye : matin=0,80 €, soir=0,80 €,**

**\* gratuit pour les enfants qui prennent le bus - de 8h30 à 9 h et de 16 h05 à 16 h35**

**Les jours d'école sont : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**

### HORAIRES des TRANSPORTS

#### **CIRCUIT n° 494 : FONTAINE MORIN – POUIGNY (Lundi–Mardi–Jeudi–Vendredi)**

	MATIN	SOIR
Fontaine Morin	8 h 15	16 h 54
Moussard	8 h 20	16 h 49
St Laurent l'Abbaye	8 h 24	16 h 45
St Martin s/ Nohain	8 h 30	16 h 38
Pougny	8 h 38	
Brétignelles	8 h 42	16 h 28
Pougny (correspondance circuit 330)	8 h 45	16 h 25
St Martin s/ Nohain	8 h 55	16 h 15
St Laurent l'Abbaye	9 h 05	16 h 05



#### **CIRCUIT n° 330 : La Buffière – SUILLY LA TOUR – POUIGNY**

**(Lundi–Mardi–Jeudi–Vendredi)**

	MATIN	SOIR
La Buffière	8 h 08	16 h 57
Le Magny	8 h 13	16 h 54
La Fillouse	8 h 21	16 h 46
Suillyzeau	8 h 26	16 h 43
Suilly la Tour école	8 h 29	16 h 41
Suilly la Tour Presle	8 h 30	16 h 40
Fontenoy	8 h 35	16 h 35
Moulin de la Rousse	8 h 38	16 h 32
Villiers	8 h 40	16 h 30
Pougny école (correspondance circuit 494)	8 h 45	16 h 25
Fontenoy	8 h 55	16 h 15
Suilly la Tour école	9 h 05	16 h 05



**Sous réserve de modifications, parution des horaires dans la presse fin août.**